

PROCES-VERBAL du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mardi 14 avril 2015

L'an deux mille quinze, le mardi 14 avril à 17 heures 30, les membres du Conseil communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 18 mars 2015, complétée par lettre en date du 03 avril 2015, se sont réunis en séance ordinaire et publique à Douains, sous la présidence de M. Gérard VOLPATTI, Président.

Il procède à l'appel nominal des délégués et constate la présence des **délégués titulaires** suivants :

Patrick MENARD, Nicole DELATRE, Michel ALBARO, Jocelyne RIDARD, Guillaume GRIMM, Renée MATRINGE, Catherine COUANON, Daniel BOISARD, Pascal JOLLY, Frédérique DAIGREMONT, Christine HUMBERT, Claude LANDAIS, Gilbert NOEL, Gérard FRESLON, André TURC, Sylvain BIGNON, Michel KAESSER, Yves ROCHETTE, Jean BONNAFOUS, Pascal LEHONGRE, Frédérique ROMAN, Christian LE DENMAT, Alain DUVAL, Patrick HEITZ, Jean-Pierre METAYER, Yvette ALRIQUET, Gérard VOLPATTI, Cécile CARON, Jean-Luc MAUBLANC, Pieternella COLOMBE, Dominique LE LOUEDEC, Jean-Michel MAUREILLE, Thierry HUIBAN, Marcel BENY, Pascal POISSON, Henri-Florent COTTE, Léocadie ZINSOU, Thierry CANIVET, Dominique MORIN, Johan AUVRAY, Nicole BALMARY, Jeanne DUCLOUX, Thierry CALOT, Agnès BRENIER, Jérôme GRENIER, Jean-Claude MARY, Steve DUMONT, Philippe NGUYEN THANH, Hélène SEGURA, Lysianne ELIE-PARQUET, Claude ANSEAUME, Christian BIDOT.

Pouvoirs :

Michel CITHER à Christian BIDOT ; Nathalie PLAZA à Daniel BOISARD ; Pascaline LACOMBE à Christian LE DENMAT ; Sébastien LECORNU à Gérard VOLPATTI ; Nathalie LAMARRE à Dominique MORIN ; Catherine GIBERT à Nicole BALMARY ; François OUZILLEAU à Thierry CANIVET ; Alexandre HUAU-ARMANI à Johan AUVRAY ; Hervé HERRY à Thierry CALOT ; Nathalie ROGER à Jérôme GRENIER ; Jean-Marie MBELO à Agnès BRENIER ; France BROUTY à Léocadie ZINSOU ; Philippe CLERY-MELIN à Jeanne DUCLOUX ; Mariemke de ZUTTERE à Henri-Florent COTTE ; Sylvie MALIER à Jean-Claude MARY ; Brigitte LIDÔME à Steve DUMONT.

Délégués suppléants votants (en l'absence du délégué titulaire) :

Luc BAUDRY, Raphaël NORBLIN, Denis NOWAKOWSKI, Gilbert CODA, Henri VENTROUX, Elisabeth BAES, Jacqueline VERMEULEN,

Gérard VOLPATTI constate que le quorum est atteint

Lysianne ELIE-PARQUET est désignée Secrétaire de séance

M. Gérard VOLPATTI procède à l'appel des délégués communautaires et prend acte des pouvoirs.

Il invite les délégués qui étaient absents le 13 avril et en l'absence de remarques, de faire circuler la feuille d'émargement du procès-verbal du conseil communautaire du 17 février 2015.

Par ailleurs, il propose que les arrêtés de signatures du budget principal (compte administratif et budget primitif) circulent au cours de la séance. L'assemblée accepte à l'unanimité.

Il ajoute qu'une conférence des maires se tiendra le jeudi 07 mai (à 19h00) et que le prochain conseil communautaire est fixé au jeudi 28 mai 2015 (à 19h00).

★ ★ ★ ★ ★ ★

79/04/2015 : Développement touristique - rapport d'activités 2014 et perspectives 2015

Ce rapport est présenté par Mme Cécile CARON.

M. Claude ANSEAUME regrette que les graines de jachères fleuries proposées aux communes, soient distribuées en juin, ce qui est trop tardif selon lui.

M. Yves ROCHETTE précise que les mairies seront informées par mail de leur mise à disposition qui est envisagée, plutôt, fin avril.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

6 abstentions : MM. Jean-Claude MARY, Steve DUMONT, Mmes Frédérique DAIGREMONT, Hélène SEGURA, Sylvie MALIER (pouvoir à M. MARY), Brigitte LIDOME (pouvoir à M. DUMONT,

- d'approuver le rapport d'activités 2014 et les perspectives 2015 du service *développement touristique*, tel que présenté en annexe du rapport,
- d'approuver le versement d'une subvention de fonctionnement aux établissements touristiques conventionnés suivants :
 - ✓ Musée des Impressionismes, pour un montant de 168 000 € pour 2015,
 - ✓ Maison du Tourisme, pour un montant de 40 000 € pour 2015.

★ ★ ★ ★ ★ ★

80/04/2015 : Office de tourisme communautaire - rapport d'activités 2014 et perspectives 2015

Ce rapport est présenté par Mme Cécile CARON.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le rapport d'activités 2014 et les perspectives 2015 de l'*Office de tourisme communautaire*, tel que présenté en annexe du rapport.

★ ★ ★ ★ ★ ★

81/04/2015 à 83/04/2015 : Autorisations de programmes (compétence Développement touristique)

Ces rapports sont présentés par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité

– **de réviser** les autorisations de programmes suivantes :

- **n° 201009 – Désenvasement de la halte fluviale**

Montant total et répartition des crédits de paiement TTC :

| Année | Montant |
|--------------|-----------------------|
| 2011 | 0.00 € |
| 2012 | 17 690.63 € |
| 2013 | 22 534.43 € |
| 2014 | 28 168.45 € |
| 2015 | 64 450.07 € |
| 2016 | 991 396.42 € |
| TOTAL | 1 124 240.00 € |

- **n° 201010 – Système d'audioguides**

Montant total et répartition des crédits de paiement TTC :

| Année | Montant |
|--------------|--------------------|
| 2012 | 0.00 € |
| 2013 | 30 848.22 € |
| 2014 | 7 543.79 € |
| 2015 | 22 865.42 € |
| TOTAL | 61 257.43 € |

- **n° 201202 – Chemin de Fer de la Vallée d'Eure**

Montant total et répartition des crédits de paiement TTC:

| Année | Montant |
|--------------|---------------------|
| 2012 | 14 578.00 € |
| 2013 | 32 876.80 € |
| 2014 | 3 600.00 € |
| 2015 | 376 157.80 € |
| 2016 | 196 805.40 € |
| TOTAL | 624 018.00 € |

Les reports de crédits de paiement se feront sur les CP de l'année N+1 automatiquement.

★★★★★

84/04/2015 : Affaires sportives - rapport d'activités 2014 et perspectives 2015

Ce rapport est présenté par M. Jérôme GRENIER.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le rapport d'activités 2014 et les perspectives 2015 du service *affaires sportives*, tel que présenté en annexe du rapport.
- d'inscrire, au titre du sport de haut niveau, un crédit de subvention de 187 500 € et de donner délégation au Bureau Communautaire pour individualiser les attributions de subvention.



85/04/2015 à 86/04/2015 : Autorisations de programmes (compétence affaires sportives)

Ces rapports sont présentés par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré,

1. Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité

1 abstention : Mme Hélène SEGURA

– de réviser l'autorisation de programme suivante :

- **n° 201004 – Extension des vestiaires à Vernonnet**

Montant total et répartition des crédits de paiement TTC :

| Année | Montant |
|--------------|-----------------------|
| 2010 | 0.00 € |
| 2011 | 20 182.50 € |
| 2012 | 3 767.70 € |
| 2013 | 14 304.16 € |
| 2014 | 35 024.58 € |
| 2015 | 121 721.06 € |
| 2016 | 1 240 200.00 € |
| TOTAL | 1 435 200.00 € |

2. Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité

– d'annuler l'autorisation de programme suivante :

- **n° 201005 – Extension Léo Lagrange**

Montant total et répartition des crédits de paiement TTC :

| Année | Montant |
|--------------|---------------------|
| 2010 | 22 000.00 € |
| 2011 | 0.00 € |
| 2012 | 695 600.00 € |
| 2013 | 200 000.00 € |
| TOTAL | 917 600.00 € |

Les reports de crédits de paiement se feront sur les CP de l'année N+1 automatiquement.



87/04/2015 : Environnement – gestion et valorisation des déchets - rapport d'activités 2014 et perspectives 2015

Ce rapport est présenté par M. Jean-Michel MAUREILLE.

M. Gilbert CODA regrette cette décision de supprimer les bennes à déchets verts dans les communes, qu'il juge brutale. Il estime que cette suppression de service est difficile à expliquer auprès de la population. Il sollicite un courrier d'informations et d'explications de la CAPE.

Mme Nicole DELATRE souligne que les éléments fournis par la CAPE lui ont permis de rédiger et de diffuser un *flyer* au sein de sa commune.

M. Raphaël NORBLIN évoque la pollution des bennes à déchets verts qui engendre un coût important à la charge de la commune. Il s'interroge sur les solutions à trouver.

M. Jean-Michel MAUREILLE rappelle que la gestion des déchetteries relève du SETOM et non de la CAPE. Un seul agent, *in situ*, ne peut pas pallier l'ensemble des problèmes. Or, à ce jour, le SETOM n'a pas les moyens financiers de renforcer ce fonctionnement.

En conséquence, M. MAUREILLE suggère trois possibilités :

- la réduction des déchets verts produits à la source,
- l'appel à des associations pour les collecter,
- la participation des communes au niveau local.

M. Gilbert NOEL admet que l'on puisse critiquer le SETOM mais déplore l'absence de réactivité des élus de l'époque, devant l'ampleur de cette situation. Il propose, par ailleurs, un budget annexe pour gérer la compétence *environnement*.

M. Gérard VOLPATTI appelle l'assemblée à la raison, en soulignant que, trop « s'acharner » sur le SETOM, peut conduire une mise sous tutelle du Préfet, ce qui engendrerait des décisions bien plus graves, selon lui.

M. Raphaël NORBLIN s'étonne de l'augmentation de la TEOM pour la zone 3 alors que l'on supprime un service.

M. Jean-Michel MAUREILLE explique la zone 3 bénéficie des mêmes services que la zone 2. En conséquence, il est proposé d'aligner au même niveau, les taux des zones 2 et 3. Le taux de la zone 1 reste le même, mais « l'effort » de la zone 1 consiste en une réduction de service. Il ajoute que les habitations verticales de la zone 1 contribuent également en payant, via la TEOM, un service qui ne leur est pas rendu, en raison de l'absence de jardins. Il conclut par le fait qu'« aujourd'hui, on ramasse les poubelles et que cela est déjà bien ».

M. Dominique LE LOUEDEC s'indigne de l'incivisme à la déchetterie de La Chapelle-Réanville. Il dénonce les dépôts sauvages à l'entrée de la déchetterie lorsque le site est fermé.

M. Claude LANDAIS critique la direction du SETOM, toujours en place à ce jour.

Mme Nicole DELATRE considère qu'il est préférable, cependant, de supprimer ce service, plutôt que de devoir supprimer un car pour les élèves.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à la majorité

11 voix CONTRE : Mme Frédérique DAIGREMONT, Hélène SEGURA, Brigitte LIDOME (pouvoir à M. DUMONT), Sylvie MALIER (pouvoir à M. MARY), MM. Gilbert NOEL, Gilbert CODA, Jean-Claude MARY, Steve DUMONT, Pascal POISSON, Jean BONNAFOUS, Raphaël NORBLIN.

6 abstentions : Mmes Lysianne ELIE-PARQUET, Catherine COUANON, MM. Patrick MENARD, Guillaume GRIMM, Claude ANSEAUME, Luc BAUDRY.

- d'approuver le rapport d'activités 2014 et les perspectives 2015 du service *gestion et valorisation des déchets*, tel que présenté en annexe du rapport.

★★★★★

88/04/2015 : Autorisation de programme n° 201006 « bacs à compost » - révision

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité

– de réviser l'autorisation de programme suivante :

- **n° 201006 – Bacs à compost**

Montant total et répartition des crédits de paiement TTC :

| Année | Montant |
|--------------|---------------------|
| 2010 | 20 563.90 € |
| 2011 | 47 640.27 € |
| 2012 | 34 956.69 € |
| 2013 | 17 449.64 € |
| 2014 | 19 155.24 € |
| 2015 | 39 834.26 € |
| TOTAL | 179 600.00 € |

Les reports de crédits de paiement se feront sur les CP de l'année N+1 automatiquement.

★ ★ ★ ★ ★

89/04/2015 : Taux 2015 de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à la majorité

11 voix CONTRE : Mmes Frédérique DAIGREMONT, Hélène SEGURA, Brigitte LIDOME (pouvoir à M. MARY), Sylvie MALIER (pouvoir à M. DUMONT), MM. Gilbert NOEL, Gilbert CODA, Jean-Claude MARY, Steve DUMONT, Pascal POISSON, Jean BONNAFOUS, Raphaël NORBLIN.

6 abstentions : Mmes Lysianne ELIE-PARQUET, Catherine COUANON, MM. Patrick MENARD, Guillaume GRIMM, Claude ANSEAUME, Luc BAUDRY.

– d'approuver les taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), pour l'année 2015, selon le tableau suivant :

TAUX DE TEOM 2015

| Zones | Communes concernées | Bases prévisionnelles 2015 | TAUX | | PRODUIT ATTENDU |
|--------------------------------|---|----------------------------|-------|--------------|--------------------|
| | | | 2014 | 2015 | |
| 1 | Vernon | 22 591 860 | 14.18 | 14.18 | 3 203 526 € |
| 2 | Bueil, Gasny, Giverny, Ménilles, Pacy-sur-Eure, Saint-Aquilin de Pacy, Sainte Geneviève les Gasny et Saint-Marcel | 13 099 259 | 13.26 | 13.26 | 1 736 962 € |
| 3 | Les autres communes de la CAPE | 11 934 660 | 11.52 | 13.26 | 1 582 536 € |
| PRODUIT TOTAL TEOM 2015 | | | | | 6 523 024 € |

★ ★ ★ ★ ★

90/04/2015 : Politique de la Ville - rapport d'activités 2014 et perspectives 2015

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE en l'absence de M. Philippe CLERY-MELIN.

Mme Yvette ALRIQUET s'interroge sur la définition des subventions de droit commun, évoquées dans ce rapport.

Il est précisé que la CAPE, dans ses actions, privilégie prioritairement ces subventions qui lui sont propres (dites de « droit commun ») avant de solliciter d'autres partenaires financeurs.

M. Philippe NGUYEN THANH regrette la future disparition du service de prévention spécialisée qu'il considère novateur, quant à son animation. Il suggère que la CAPE interroge le Département sur une éventuelle prise de compétence.

Par ailleurs, en lien avec le rapport précédent, il indique qu'une pétition a été mise en ligne pour dénoncer la suppression du service de collecte de déchets verts.

Avant de passer au vote de ce rapport, M. Gérard VOLPATTI conclut en précisant qu'un nouveau Contrat de Ville est en cours d'élaboration. Ce dernier pourrait être signé courant juin 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à la majorité

2 voix CONTRE : Mme Hélène SEGURA, M. Philippe NGUYEN THANH

5 abstentions : Mmes Elisabeth BAES, Brigitte LIDOME (pouvoir à M. DUMONT), Sylvie MALIER (pouvoir à M. MARY), MM. Jean-Claude MARY, Steve DUMONT

- d'approuver le rapport d'activités 2014 et les perspectives 2015 du service *politique de la ville, de la rénovation urbaine, de l'habitat et de la santé*, tel que présenté en annexe du rapport.

★★★★★

91/04/2015 : Enfance et jeunesse - rapport d'activités 2014 et perspectives 2015

Ce rapport est présenté par Mme Dominique MORIN.

M. Raphaël NORBLIN remarque l'ouverture de trois accueils de loisirs mais aucune recette supplémentaire : selon lui, sur quoi peut-on « rogner » ?

M. Gérard VOLPATTI indique que le Fonctionnement (chapitre 011), en général, et les sorties, en particulier, ont été réduits.

Il ajoute que certaines subventions envers les associations ont été baissées de 10%. En outre, l'Association Temps Libre et Jeunesse (ATLEJ), victime de ce choix, s'est montrée compréhensive face à cette décision difficile.

Mme Nicole DELATRE souhaite revenir sur l'ouverture récente (janvier 2015) de l'accueil de loisirs situé à Boisset-les-Prévanches. Fréquenté par environ trente enfants, elle souligne le contentement des parents quant à l'animation proposée dans ce centre.

M. Philippe NGUYEN THANH s'interroge sur deux points :

Le premier porte sur l'absence de restauration à l'accueil de loisirs « Les Artistes », qui perdure selon lui.

Le second porte sur le devenir du site des Tourelles.

Mme Dominique MORIN précise qu'une réflexion est actuellement menée sur l'optimisation du fonctionnement de l'accueil de loisirs précité. Quant aux Tourelles, elle indique qu'un audit est en cours et que le rendu permettra d'orienter le choix qui sera retenu.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à la majorité

2 voix CONTRE : Mme Hélène SEGURA, M. Philippe NGUYEN THANH

1 abstention : Mme Renée MATRINGE

- d'approuver le rapport d'activités 2014 et les perspectives 2015 du service *enfance et jeunesse*, tel que présenté en annexe du rapport.

★★★★★

92/04/2015 : Réseau des bibliothèques - rapport d'activités 2014 et perspectives 2015

Ce rapport est présenté par Mme Agnès BRENIER.

M. Philippe NGUYEN THANH regrette la suppression du *Salon du Livres* dont le dernier bilan s'est avéré positif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à la majorité

7 voix CONTRE : Mmes Hélène SEGURA, Brigitte LIDOME (pouvoir à M. DUMONT), Sylvie MALIER (pouvoir à M. MARY), Frédérique DAIGREMONT, MM. Jean-Claude MARY, Steve DUMONT, Philippe NGUYEN THANH

- d'approuver le rapport d'activités 2014 et les perspectives 2015 du *réseau des bibliothèques*, tel que présenté en annexe du rapport.

★★★★★

93/04/2015 à 94/04/2015 : Autorisations de programmes (compétence affaires culturelles)

Ces rapports sont présentés par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité

- **de réviser** les autorisations de programmes suivantes :

- **n° 201002 – Bibliothèque à Saint-Marcel**

Montant total et répartition des crédits de paiement TTC :

| Année | Montant |
|--------------|-----------------------|
| 2010 | 103 812.71 € |
| 2011 | 240 040.95 € |
| 2012 | 486 687.27 € |
| 2013 | 592 327.23 € |
| 2014 | 57 897.04 € |
| 2015 | 14 834.80 € |
| TOTAL | 1 495 600.00 € |

- **n° 201201 – Bibliothèque et école de musique à Pacy-sur-Eure**

Montant total et répartition des crédits de paiement TTC :

| Année | Montant |
|--------------|-----------------------|
| 2012 | 19 961.24 € |
| 2013 | 16 316.43 € |
| 2014 | 231 312.26 € |
| 2015 | 166 942.07 € |
| 2016 | 1 500 000.00 € |
| 2017 | 571 985.00 € |
| TOTAL | 2 506 517.00 € |

Les reports de crédits de paiement se feront sur les CP de l'année N+1 automatiquement.

★★★★★

95/04/2015 : Conservatoire à rayonnement intercommunal - rapport d'activités 2014 et perspectives 2015

Ce rapport est présenté par Mme Agnès BRENIER.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver le rapport d'activités 2014 et les perspectives 2015 du *conservatoire à rayonnement intercommunal*, tel que présenté en annexe du rapport.

★ ★ ★ ★ ★

96/04/2015 : Espace Philippe Auguste - rapport d'activités 2014 et perspectives 2015

Ce rapport est présenté par Mme Agnès BRENIER.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

4 abstentions : Mmes Brigitte LIDOME (pouvoir à M. DUMONT), Sylvie MALIER (pouvoir à M. MARY), MM. Steve DUMONT, Jean-Claude MARY

- d'approuver le rapport d'activités 2014 et les perspectives 2015 de l'*Espace Philippe Auguste*, tel que présenté en annexe du rapport.

★ ★ ★ ★ ★

97/04/2015 : Centre culturel Guy Gambu - rapport d'activités 2014 et perspectives 2015

Ce rapport est présenté par Mme Agnès BRENIER.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

4 abstentions : Mmes Brigitte LIDOME (pouvoir à M. DUMONT), Sylvie MALIER (pouvoir à M. MARY), MM. Steve DUMONT, Jean-Claude MARY

- d'approuver le rapport d'activités 2014 et les perspectives 2015 du *centre culturel Guy Gambu*, tel que présenté en annexe du rapport.

★ ★ ★ ★ ★

98/04/2015 : Modalités d'inscription au conservatoire, présentation des tarifs d'inscription, de spectacles, de prestations artistiques et de jury des enseignants (année 2015/2016).

Ce rapport est présenté par Mme Agnès BRENIER.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à la majorité

2 voix CONTRE : Mme Hélène SEGURA, M. Philippe NGUYEN THANH

4 abstentions : Mmes Brigitte LIDOME (pouvoir à M. DUMONT), Sylvie MALIER (pouvoir à M. MARY), MM. Steve DUMONT, Jean-Claude MARY

- d'approuver pour la saison 2015-2016 :
 - les modalités d'inscription et de paiement au Conservatoire à Rayonnement Intercommunal des Portes de l'Eure,
 - les grilles tarifaires telles que précisées en annexe du rapport,
 - les tarifs de locations d'instruments tels que précisés en annexe du rapport,
 - les tarifs de stages et classes de maîtres tels que précisés en annexe du rapport,
 - les tarifs de la saison artistique tels que précisés en annexe du rapport,
 - le tarif forfaitaire pour une vacation de membre de jury tel que précisé en annexe du rapport,
 - les tarifs de prestations artistiques d'un enseignant au Conservatoire tels que précisés en annexe du rapport.

★ ★ ★ ★ ★

99/04/2015 : Présentation des tarifs de l'école de musique de Saint-Marcel (année 2015/2016)

Ce rapport est présenté par Mme Agnès BRENIER.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à la majorité

2 voix CONTRE : Mme Hélène SEGURA, M. Philippe NGUYEN THANH

4 abstentions : Mmes Brigitte LIDOME (pouvoir à M. DUMONT), Sylvie MALIER (pouvoir à M. MARY), MM. Steve DUMONT, Jean-Claude MARY

– d'approuver pour la saison 2015-2016 :

- le tarif des jurys d'examen pour l'année 2015, tel que précisé en annexe,
- la tarification des inscriptions de l'école de musique de Saint Marcel indiquée dans le tableau ci-dessous, payable en deux fois en 2/3 en juin/septembre et le dernier tiers en décembre conformément au tableau des tarifs joint en annexe du rapport.

★★★★★

100/04/2015 : Budget principal - Compte de Gestion 2014 du Receveur Communautaire

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le vote est effectué par M. Sébastien LECORNU, Premier vice-président en charge des *affaires générales*.

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité

– d'approuver le compte de gestion 2014 du budget Principal, dont la synthèse est jointe en annexe du rapport.

★★★★★

101/04/2015 : Compte administratif 2014 du budget Principal

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré,

Le vote est effectué par M. Sébastien LECORNU, Premier vice-président en charge des *affaires générales*.

Monsieur le Président ne prend pas part au vote du compte administratif

1- Le Conseil Communautaire décide à la majorité

2 voix CONTRE : Mme Hélène SEGURA, M. Philippe NGUYEN THANH

- d'approuver le rapport de présentation générale du compte administratif 2014 du budget Principal,
- d'approuver le bilan global de l'exercice 2014 :

| | | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | |
|-----------------|-----------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-------------------|
| | | Budget | Réalisé | Budget | Réalisé | Restes à réaliser |
| RECETTES | | 38 890 895.41 € | 38 861 377.97 € | 11 151 554.69 € | 6 251 494.31 € | 1 902 358 € |
| DEPENSES | | 38 890 895.41 € | 35 888 621.11 € | 11 151 554.69 € | 7 945 142.09 € | 1 749 434 € |
| BALANCE | Excédent | | 2 972 756.86 € | | | 152 924.02 € |
| | Besoin de financement | | | | 1 693 647.78 € | |
| | Besoin TOTAL de financement | | | | 1 540 723.76 € | |

2- Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver l'affectation du résultat du compte administratif 2014 du budget principal, comme suit :

| | Résultat de la section | | |
|-----------------------|------------------------|-------------------------|-------------------|
| | Avant affectation | Affectation du résultat | Après affectation |
| FONCTIONNEMENT | | | |
| Excédent | 2 972 756.86 € | -1 540 723.76 € | 1 432 033.10 € |
| Besoin de financement | | | |
| INVESTISSEMENT | | | |
| Excédent | | | |
| Besoin de financement | 1 540 723.76 € | 1 540 723.76 € | 0.00 € |

Ces résultats seront repris lors du vote du budget primitif 2015.

★ ★ ★ ★ ★

102/04/2015 : Taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) – année 2015

Avant d'évoquer ce rapport, M. Gérard VOLPATTI rappelle les difficultés rencontrés pour équilibrer le budget 2015 et remercie l'ensemble des services, pour leur implication.

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

M. Philippe NGUYEN THANH souligne la création des taxes ménages, il y a plusieurs années, alors que l'on maintient le taux de CFE. Il considère que cela ne favorisera pas pour autant, la venue d'entreprises sur le territoire.

M. Pascal LEHONGRE rappelle qu'en 2014, les bases minimum de CFE ont été revues et les paliers ont été changés par l'Etat, suite à la Loi de Finances (voir délibération n° 02/01/2014 du conseil communautaire du 20 janvier 2014); d'où l'augmentation de la CFE pour certaines entreprises.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

2 abstentions : Mme Hélène SEGURA, M. Philippe NGUYEN THANH

- de fixer le taux de CFE à 22.06 % pour l'année 2015 ;
- de mettre en réserve l'augmentation de taux non utilisée.

★ ★ ★ ★ ★

103/04/2015 : Taux des taxes ménages – année 2015

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à la majorité

2 voix CONTRE : Mme Hélène SEGURA, M. Philippe NGUYEN THANH

- de fixer le taux de *Taxe d'Habitation* à 7.33 % pour l'année 2015,
- de fixer le taux de *Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties* à 0.461 % pour l'année 2015,
- de fixer le taux de *Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties* à 2.98 % pour l'année 2015.



104/04/2015 : Budget primitif 2015 du budget Principal

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

En réponse à M. Gilbert NOEL, M. LEHONGRE précise que l'emprunt de 959.488,40 € inscrit au budget est uniquement une prévision, si nécessaire.

M. Philippe NGUYEN THANH considère que ce budget manque d'ambition en matière de développement économique et reproche la gestion du SETOM qui est, selon lui, à l'origine des difficultés budgétaires rencontrées.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à la majorité

6 voix CONTRE : Mmes Hélène SEGURA, Brigitte LIDOME (pouvoir à M. DUMONT), Sylvie MALIER (pouvoir à M. MARY), MM. Philippe NGUYEN THANH, Steve DUMONT, Jean-Claude MARY

4 abstentions : Mme Frédérique DAIGREMONT, MM. Gilbert NOEL, Gilbert CODA, Raphaël NORBLIN

- d'approuver le projet de budget primitif 2015 du budget Principal qui s'équilibre en section d'exploitation à 37.556.239,10 € et en section d'investissement à 7.813.578,19 €.



Motion n° 02/04/2015 : Motion de soutien de la CAPE – projet de village de marques haut de gamme

Cette motion est présentée par M. Gérard VOLPATTI.

M. Steve DUMONT fait part de son abstention sur cette motion car se dit toujours dans l'attente d'une présentation de ce dossier, par le maire de Vernon.

M. Hervé HERRY se dit un « fervent défenseur » du projet qui prévoit 600 emplois, des contrats à temps plein et une rémunération à hauteur d'une fois et demi le SMIC. Il ajoute que ce sont 140 M€ d'investissements sans argent public. Il souligne par ailleurs les retombées économiques que ce « seul projet d'envergure » peut entraîner.

M. Jean-Claude MARY informe l'assemblée qu'il votera *contre* cette motion. Il dit avoir entendu les différents arguments économiques, financiers et en termes d'emplois (bien que prudent sur ce dernier point) avancés, mais s'interroge sur la volonté pour le territoire. Il considère que les ressources et les potentialités de la CAPE doivent être exploitées. Il avoue ne pas voir la définition de l'identité de l'Agglo, au travers des différentes délibérations présentées ce soir. Il considère que ces décisions ne sont liées qu'à de la gestion.

M. Gérard VOLPATTI rappelle que le contrat d'agglomération a été voté, en son temps, à l'unanimité.

M. Raphaël NORBLIN fait part de son abstention sur ce dossier qui fait fi, selon lui, des petits commerces et des centres-villes. Toutefois, il tient à ajouter que M. Jacques POUCHIN, favorable à ce projet, aurait voté *pour* cette motion, s'il avait été présent.

Après en avoir débattu,

Le Conseil Communautaire décide à la majorité

1 voix CONTRE : M. Jean-Claude MARY

4 abstentions : Mmes Yvette ALRIQUET, Brigitte LIDOME (pouvoir à M. DUMONT), MM. Steve DUMONT, Raphaël NORBLIN

- d'accepter la motion de soutien au projet de village de marques haut de gamme porté par le groupe McArthurGlen sur la ZAC du Normandie Parc à Douains.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Président lève la séance.

La séance est levée à 20h40.

Le Président,

Gérard VOLPATTI

